



# Jurispilote présente : Jeunes avocats / Stage final : comment bien réussir son envol!

Conseils pratiques publié le 31/07/2020, vu 927 fois, Auteur : [Jurispilote](#)

**Formation validée au titre de la forme continue des avocats à destination des jeunes avocats / élèves avocats / jeunes juristes pour comprendre les codes et pratiques de la profession.**

Dans son objectif de contribuer à la formation professionnelle des jeunes avocats et juristes, Jurispilote a le plaisir de présenter un nouveau programme de formation **validé au titre de la formation continue des avocats** intitulé:

**"Jeunes avocats / Stage final : comment bien réussir son envol!"**

Cette formation, dispensée par **Me. Guillaume Fort**, avocat, et **M. Julien Truc-Hermel**, juriste et conseiller en gestion de patrimoines, s'inscrit dans le cadre de l'intégration des jeunes avocats (libéraux ou salariés) et stagiaires au sein de structures d'avocats, afin d'adapter leurs acquis universitaires aux exigences du métier et aux codes et pratiques de la profession. Elle convient aussi parfaitement aux jeunes juristes intégrant un département juridique en entreprise.

Quatre objectifs pédagogiques sont spécifiquement visés dans une démarche se voulant résolument pratique :

- **Piloter son embauche :**
  - Maîtriser les outils de la recherche d'emploi,
  - Savoir rédiger un CV et une lettre de motivation.
  - Préparer l'entretien d'embauche pour décrocher le poste de son choix.
- **Piloter sa carrière :**
  - Déterminer sa "to-do list" pour bien débuter.
  - Accomplir les démarches et se doter des outils nécessaires à la gestion sereine et pérenne de son activité.
  - Conduire son entretien annuel d'évaluation et son plan de carrière.
  - Optimiser la gestion de son patrimoine.
- **Piloter son savoir :**
  - Apprendre à s'adapter à la culture et aux valeurs de l'entreprise ou du cabinet.
  - Savoir s'intégrer et travailler en équipe.

- Répondre efficacement aux demandes des clients et de sa hiérarchie.
- Développer son autonomie, gérer son temps et savoir prioriser.
- Valoriser son travail par la maîtrise des vecteurs et des cercles de communication.
- **Piloter sa maîtrise oratoire :**
  - Travailler son éloquence.
  - S'adapter aux situations d'imprévus.
  - Conduire une médiation.

Dispensée en présentiel (à la maison du Barreau de Paris) et à distance (par visio-conférence), cette formation se décline en quatre modules :

- Module 1 : Piloter son embauche (4 heures en présentiel, 2 heures en visio-conférence)
- Module 2 : Piloter sa carrière (4 heures en présentiel, 2 heures en visio-conférence)
- Module 3 : Piloter son savoir (4 heures en présentiel, 2 heures en visio-conférence)
- Module 4 : Piloter sa maîtrise oratoire (4 heures uniquement en présentiel)

L'ensemble des modules en présentiel et à distance est validé au titre de la formation continue des avocats.

**Important: l'adhésion à l'association Jurispilote (le montant de la cotisation pour 2020 est de 5 euros) est obligatoire afin de pouvoir assister à cette formation et bénéficier de la validation au titre de la formation continue. L'adhésion peut être réalisée directement sur le mini-site dédié à la formation (cliquez sur Inscription ci-dessous) ou sur notre site [www.jurispilote.fr](http://www.jurispilote.fr).**

-

Les inscriptions pour la formation à distance sont d'ores-et-déjà ouvertes [sur notre mini-site dédié](#) ou sur le site de Jurispilote, [onglet "conférence"](#). Cliquez sur le lien ci-dessous pour en savoir plus :

N'hésitez pas à nous contacter à cette adresse pour toute information complémentaire : [jurispilote.contact@gmail.com](mailto:jurispilote.contact@gmail.com) ou inscrivez-vous sur notre groupe [Facebook Jurispilote](#).

En espérant vous retrouver prochainement à notre conférence !

**L'équipe Jurispilote**